



Société de Radio et de Télévision du Bénin SA

Section 0. Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis : DRP N° 006/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 30/07/2026

Objet : Contractualisation avec des prestataires pour le nettoyage des bureaux et abords immédiats (Lot1) et la sécurisation des sites (Lot2) au profit de la SRTB SA

Référence du dossier : SIGMaP N° S_AG_121177

BON A LANCER

Identification de la procédure : DRP

1. Cet avis de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA publié sur le portail web des marchés publics, le vendredi 20 mars 2026, sous la version N° 1.
2. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur financement autonome, afin de financer ses besoins en services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement de prestataires pour la sécurisation et le nettoyage des bureaux et abords immédiats des sites.
3. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de nettoyage des bureaux et abords immédiats et la sécurisation des sites à son profit. Ces services envisagés sont constitués de deux (02) lots à savoir :

Lot 1 : Recrutement d'un prestataire pour le nettoyage des bureaux et abords immédiats au profit de la SRTB SA.

Lot 2 : Recrutement d'un prestataire pour la sécurisation des sites au profit de la SRTB SA.

Les deux (02) lots ne feront en aucun cas l'objet de sous-traitance. Il est à préciser que les variantes ne sont pas prises en compte.

NB : les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux (02) lots.

« Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur les deux (02) lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé ». Dans le cas, où il soumissionne pour les deux (02) lots, il devra présenter une soumission séparée pour chaque lot sous peine de rejet.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique et expériences**

✚ **Concernant le lot 1 :**

- être une entreprise de droit privé exerçant dans le domaine de l'entretien et nettoyage de bureau et/ou espace vert, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- avoir réalisé et exécuté de façon satisfaisante au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026, le cas échéant, deux (02) marchés similaires justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (page de garde + page de signature) enregistrés aux impôts ou bien de bons de commande (comportant l'objet, le montant et le(s) signataire(s)) enregistrés aux impôts.

NB : la similarité s'appréciera en fonction du montant des deux (02) marchés pour une valeur hors taxes d'au moins égale à quatorze millions sept cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (14 703 390) FCFA pour chaque marché.

- disposer d'une équipe de trente-sept (37) agents dont un (01) superviseur justifiant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans l'encadrement du personnel dans le domaine d'entretien des locaux et espaces au cours des trois dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026, ayant au moins le niveau BEPC (copie des CV signés par les titulaires, copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et trente-six (36) agents d'entretien ayant au moins le CEP (copie légalisée du diplôme, copie de la carte d'identité en cours de validité) ;
- Disposer de matériels adéquats en vue de réaliser la mission, assortis de preuves de possession (preuves d'achat ou de bail) tels que décrit au point 6 de la sous-section évaluation.

✚ **Concernant le lot 2 :**

- Être une entreprise de droit privé exerçant dans le domaine de surveillance et gardiennage, justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Fournir un agrément/autorisation du ministère en charge de la sécurité publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (en copie légalisée) ;
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise en cours de validité ;
- Avoir exécuté de façon satisfaisante au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026, le cas échéant, deux (02) marchés similaires justifiés par les attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (page de garde + page de signature) enregistrés aux impôts ou bien de bons de commande (comportant l'objet, le montant et le(s) signataire(s)) enregistrés aux impôts.

BON A LANCER

Section 0 : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

NB : la similarité s'appréciera en fonction du montant des deux (02) marchés pour une valeur hors taxes d'au moins égale à onze millions huit cent quarante-sept mille quatre cent quatre (11 847 404) FCFA pour chaque marché et de la nature des deux (02) marchés établie pour des services de surveillance et gardiennage.

- disposer d'une équipe de trente et un (31) agents dont un (01) superviseur justifiant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans l'encadrement du personnel dans le domaine de la sécurité ou gardiennage, ayant au moins le niveau BEPC (copie des CV signés par les titulaires, copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et trente (30) agents de sécurité qualifiés ayant au moins le CEP (copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et âgés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date de dépôt des dossiers et justifiant d'au moins une (01) année d'expérience ;
- Disposer de matériels adéquats en vue de réaliser la mission assortis de preuves de possession (preuves d'achat ou de bail) tels que décrit au point 6 de la sous-section évaluation.

➤ Exigences financières :

BON A LANCER

✚ Concernant le lot 1 :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant hors taxes d'au moins égal à vingt-neuf millions quatre cent six mille sept cent quatre-vingt (29 406 780) FCFA justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et un comptable agréé portant la mention DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions). En cas de groupement, chaque membre du groupement devra satisfaire à 25% du montant global exigé. Le mandataire d'un groupement devra satisfaire à 50% du montant global exigé.
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à quatre millions neuf cent un mille cent trente (4 901 130) FCFA délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

✚ Concernant le lot 2 :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant hors taxes d'au moins égal à vingt-trois millions six cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent huit (23 694 808) justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et un comptable agréé portant la mention DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions). En cas de groupement, chaque membre du groupement devra satisfaire à 25% du montant global exigé. Le mandataire d'un groupement devra satisfaire à 50% du montant global exigé.
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à trois millions neuf cent quarante-neuf mille cent trente-cinq (3 949 135) FCFA délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➤ **Exigences techniques et expériences :**

✚ **Concernant le lot 1 :**

- Être une entreprise de droit privé exerçant dans le domaine de l'entretien et nettoyage de bureau et/ou espace vert, justifié par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Disposer d'une équipe de trente-sept (37) agents dont un (01) superviseur justifiant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans l'encadrement du personnel dans le domaine d'entretien des locaux et espaces au cours des trois dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026, ayant au moins le niveau BEPC (copie des CV signés par les titulaires, copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et trente-six (36) agents d'entretien ayant au moins le CEP (copie légalisée du diplôme, copie de la carte d'identité en cours de validité) ;
- Disposer de matériels adéquats en vue de réaliser la mission assortis de preuves de possession (preuves d'achat ou de bail) tels que décrit au point 6 de la sous-section évaluation.

BON A LANCER

✚ **Concernant le lot 2 :**

- Être une entreprise de droit privé exerçant dans le domaine de surveillance et gardiennage, justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Fournir un agrément du ministère en charge de la sécurité publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (en copie légalisée) ;
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile Chef d'entreprise en cours de validité ;
- Disposer d'une équipe de trente et un (31) agents dont un (01) superviseur justifiant d'au moins deux (02) ans d'expérience dans l'encadrement du personnel dans le domaine de la sécurité ou gardiennage, ayant au moins le niveau BEPC (copie des CV signés par les titulaires, copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et trente (30) agents de sécurité qualifiés ayant au moins le CEP (copie légalisée des diplômes, copie des cartes d'identité en cours de validité et attestations de travail) et âgés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date de dépôt des dossiers et justifiant d'au moins une (01) année d'expérience ;
- Disposer de matériels adéquats en vue de réaliser la mission assortis de preuves de possession (preuves d'achat ou de bail) tels que décrit au point 6 de la sous-section évaluation.

➤ **Exigences financières :**

✚ **Concernant le lot 1 :**

Section 0 : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises nouvellement créées et pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels spécifiques au marché en cours de validité d'un montant de trente-deux millions trois cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (32 347 458) FCFA pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à quatre millions neuf cent un mille cent trente (4 901 130) FCFA délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

✦ Concernant le lot 2 :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises nouvellement créées et pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, fournir les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels spécifiques au marchés en cours de validité d'un montant de vingt-six millions soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf (26 064 289) FCFA pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à trois millions neuf cent quarante-neuf mille cent trente-cinq (3 949 135) FCFA délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

BON A LANCER

Voir le document de la Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de douze (12) mois pour chacun des lots
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Radio et Télévision du Bénin, M Guy-Gaëtan TESSY sise à la Direction Commerciale et de la Communication*, Téléphone : 01 97 89 15 56, E-mail : guy.tessy@srtb.bj et prendre connaissance des documents du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SRTB SA, au 1^{er} étage , Bureau 130 de la Direction Commerciale et de la Communication**, tous les jours ouvrables, de **08h00 à 12h30 dans la matinée et de 14h00 à 17h30 dans l'après-midi**, « heures locales : UTC+1 ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du 31/07/2026. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en

Section 0 : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SRTB SA, Bureau 130, 1^{er} étage de la Direction Commerciale et de la Communication**. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix sera adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge dûment établie suivant un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics et disponible au Secrétariat sus indiqué.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées, le tout dans une unique enveloppe extérieure conformément aux dispositions des IC 20.2(b), « Remise des offres et ouverture des plis », de la section I : Règlement Particulier de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP), au plus tard le 13/08/2026 à 10 heures 00 mn, « heures locales, UTC+1 ».

NB : Se conformer aux dispositions de la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin dont ci-joint copie.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-dessus citée précisément dans la salle de réunion située au 1^{er} étage de l'immeuble de la **Direction Commerciale et de la Communication**, le 13/08/2026 à 10 heures 30 minutes, « heure locale : UTC+1 ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-quatorze mille soixante-huit (294 068) francs CFA pour le lot 1** et une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent trente-six mille neuf cent quarante-huit (236 948) francs CFA pour le lot 2**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP, appuyée par l'attestation d'identification du statut de la MPME suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier de Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot de manière séparée, à l'heure et à l'adresse ci-dessus indiquée sous peine de rejet.

Cotonou, le 30 Juin 2026

Guy-Gaetan M. TESSY
Personne Responsable des Marchés Publics/SRTB SA